

Introduction :

Modalités de l'épreuve et de sa préparation

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixe les nouvelles modalités des Concours de Recrutement de Professeur des Écoles (CRPE) : le concours externe, les concours externes spéciaux, le second concours interne, le second concours interne spécial et le troisième concours. À ce titre, et sauf mention contraire, toutes les citations en seront extraites.

Comme tous les concours de l'enseignement, le CRPE est composé d'épreuves d'admissibilité (deux disciplinaires et une d'application) et d'épreuves d'admission (une leçon et un entretien).

Pour l'épreuve d'application, « le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- Sciences et Technologie ;
- Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique ;
- Arts. »

Le présent ouvrage a comme objectif d'aider au mieux les candidats qui choisiront le sujet « Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique ». Il faut préciser toutefois que pour chaque session, une commission déterminera deux composantes parmi l'histoire, la géographie, et l'enseignement moral et civique.

Avant d'entrer dans les détails des modalités de l'épreuve, il convient d'insister sur trois éléments importants :

- **Les trois épreuves d'admissibilité sont au coefficient 1 et ont donc chacune la même importance dans l'obtention du concours.**
- **« Toute note globale égale ou inférieure à 5 sur 20 à l'une des trois épreuves écrites d'admissibilité [...] est éliminatoire. »**
- **« Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe). »**

« Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. »

On peut rapidement rappeler l'organisation de la scolarité des élèves et des programmes d'enseignement qui la structurent :

- l'école maternelle, petite, moyenne et grande section (cycle 1) ;
- le cycle des apprentissages fondamentaux, cours préparatoire et cours élémentaires (cycle 2) ;
- le cycle de consolidation, cours moyens et sixième (cycle 3) ;
- le cycle des approfondissements, cinquième, quatrième, troisième (cycle 4).

L'ensemble formé par les quatre cycles et le socle commun constitue donc un tout cohérent et ne peut être dissocié. Si le futur enseignant en primaire ne travaille au quotidien que sur les deux premiers cycles et une partie du troisième, il est indispensable qu'il les connaisse tous. Tout comme il est indispensable qu'il maîtrise les cinq domaines de formation du socle commun.

Bien entendu, certains domaines du socle commun ont une vocation transdisciplinaire :

- « Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer. [...] Ce domaine permet l'accès à d'autres savoirs et à une culture rendant possible l'exercice de l'esprit critique ; il implique la maîtrise de codes, de règles, de systèmes de signes et de représentations. Il met en jeu des connaissances et des compétences qui sont sollicitées comme outils de pensée, de communication, d'expression et de travail et qui sont utilisées dans tous les champs du savoir et dans la plupart des activités.
- [...] Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre. Ce domaine a pour objectif de permettre à tous les élèves d'apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors, afin de réussir dans leurs études et, par la suite, se former tout au long de la vie. Les méthodes et outils pour apprendre doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite en situation, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire. » (*Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, SCCC*).

Alors que d'autres sont plus spécifiques à l'histoire, géographie, enseignement moral et civique :

- « Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen. L'École [...] permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen.

- [...] Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine. Ce domaine est consacré à la compréhension du monde que les êtres humains tout à la fois habitent et façonnent. Il s'agit de développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique. Ce domaine conduit aussi à étudier les caractéristiques des organisations et des fonctionnements des sociétés. Il initie à la diversité des expériences humaines et des formes qu'elles prennent : les découvertes scientifiques et techniques, les diverses cultures, les systèmes de pensée et de conviction, l'art et les œuvres, les représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre la condition humaine et le monde dans lequel ils vivent. » (SCCC)

La dernière version des programmes des cycles 1 à 4 a été publiée au *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* n° 31 du 30 juillet 2020. Le socle commun de connaissances, compétences et culture a été publié au *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* n° 17 du 23 avril 2015.

« L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une séquence ou séance d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat ».

Il s'agit donc pour le candidat d'être capable de :

- produire un commentaire analytique de documents didactiques et/ou pédagogiques ;
- concevoir une proposition didactique ;
- faire les deux (analyse et conception).

La didactique désigne « l'ensemble des techniques d'enseignement » alors que la pédagogie est « la science de l'éducation des jeunes, l'ensemble des méthodes qu'elle met en œuvre » (sous la dir. d'Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, 2004). Plus prosaïquement, du point de vue de l'enseignant, la didactique correspond au travail effectué en dehors de la classe pour préparer le cours alors que la pédagogie correspond au travail effectué en classe pendant le cours.

La première partie du présent ouvrage présente la conception d'une démarche d'apprentissage dans toutes ses dimensions en histoire, géographie et enseignement moral et civique. On y réfléchira à ce qu'est la transposition didactique et aux objectifs et impératifs de construction d'une séquence et d'une séance en histoire, géographie, éducation civique.

L'épreuve écrite d'application « a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. » C'est donc une épreuve pratique qui met en jeu les capacités professionnelles du futur enseignant.

Afin d'explicitier, on peut partir du socle commun, qui détermine l'objectif à atteindre en fin de troisième. L'extrait choisi vient du domaine 5 « les représentations du monde et l'activité humaine » dans le sous-domaine « l'espace et le temps » : « l'élève se repère dans l'espace à différentes échelles, il comprend les grands espaces physiques

et humains et les principales caractéristiques géographiques de la Terre, du continent européen et du territoire national : organisation et localisations, ensembles régionaux, outre-mer. Il sait situer un lieu ou un ensemble géographique en utilisant des cartes, en les comparant et en produisant lui-même des représentations graphiques. » (SCCC).

L'enseignant doit mettre en place une démarche « progressive et cohérente » afin d'atteindre cet objectif en partant de la petite section de maternelle jusqu'à la troisième. Il est guidé en cela par les programmes disciplinaires. En simplifiant pour bien comprendre, on peut proposer une démarche progressive comme suit :

- Cycle 1, Explorer le monde :
 - Découvrir l'environnement : « l'observation constitue une activité centrale. Elle est d'abord conduite à "hauteur d'élève" au sein de l'école et de ses abords (la classe, l'école, le village, le quartier, etc.) puis permet la découverte d'espaces moins familiers (selon les cas, campagne, ville, mer, montagne, etc.), à partir de documents et de situations vécues en milieu naturel lors de sorties scolaires régulières. » (*Programme d'enseignement de l'école maternelle, PEM*)
 - Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle : « dans un environnement bien connu, réaliser un trajet, un parcours à partir de sa représentation (dessin ou codage). »
 - Première étape, les élèves observent et découvrent. Ils dessinent pour formaliser.
- Cycle 2, Questionner le monde :
 - Se repérer dans l'espace et le représenter : « au CE2, on commence l'étude de l'espace géographique terrestre à travers quelques milieux géographiques caractéristiques. En partant de l'espace vécu puis en abordant progressivement les espaces plus lointains ou peu familiers, on contribue à la décentration de l'élève. » (*Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux, PECAF*)
 - Attendus de fin de cycle : « se repérer dans l'espace et le représenter. Situer un lieu sur une carte, sur un globe ou sur un écran informatique. »
 - Deuxième étape, les élèves se repèrent et représentent. Ils situent sur une carte.
- Cycle 3, Géographie :
 - En CM1 : « découvrir le(s) lieu(x) où j'habite. Identifier les caractéristiques de mon(mes) lieu(x) de vie. Localiser mon(mes) lieu(x) de vie et le(s) situer à différentes échelles. » (*Programme d'enseignement du cycle de consolidation, PECC*)
 - En sixième, la notion d'habiter est appliquée à plusieurs types d'espaces : « habiter une métropole », « habiter un espace de faible densité », « habiter les littoraux », « le monde habité ».
 - Troisième étape, les élèves abordent en CM1 la notion d'habiter qu'ils déclinent ensuite en sixième.

- Cycle 4, Géographie :

- « Les espaces et les territoires dans le cadre de leur aménagement par les sociétés sont questionnés au regard de la durabilité de leur développement et des effets géographiques de la mondialisation contemporaine. » (*Programme d'enseignement du cycle des approfondissement, PECA*)
- Quatrième étape, les élèves questionnent les espaces afin de les comprendre.

On le voit, chaque étape s'insère dans une logique de progression d'ensemble pour aboutir aux attendus du socle de connaissances, de compétences et de culture : l'élève « comprend les grands espaces physiques et humains ». En ce sens, il s'agit pour l'enseignant de concevoir une étape en en connaissant et en comprenant son origine et son but. Même si le socle commun de connaissances, de compétences et de culture s'acquiert durant les cycles 2, 3 et 4 de la scolarité, le cycle 1 contribue à poser des fondations qui contribueront ensuite à l'ensemble des acquisitions visées par le socle.

Les parties disciplinaires (deuxième, troisième et quatrième parties) du présent ouvrage commencent chacune par une réflexion sur la lecture et la compréhension des programmes prenant en compte leur articulation avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

« Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage » (*AMC*).

Le travail demandé est donc un travail sur un dossier comprenant à la fois des documents scientifiques et pédagogiques. Ce dossier ne pourra être appréhendé que par un candidat maîtrisant les savoirs disciplinaires exigés par les programmes et sachant bâtir pour les élèves des démarches adaptées d'apprentissage y aboutissant.

Les parties disciplinaires (deuxième, troisième et quatrième parties) du présent ouvrage proposent d'explorer du cycle 1 au cycle 3 en histoire, géographie et enseignement moral et civique les programmes du primaire. Elles sont organisées afin de permettre :

- un apport des connaissances minimales exigibles au concours dans les sous-parties « Connaître » ;
- des propositions de démarches, méthodes et techniques didactiques et pédagogiques dans les sous-parties « Appliquer » ;

des bilans par cycle et par discipline proposant un essentiel à retenir et des méthodes pour le concours mises en pratique dans des études raisonnées.

Enfin, la cinquième partie propose des exemples de sujets corrigés complets couvrant l'histoire, la géographie, l'enseignement moral et civique ainsi que les trois cycles de la petite section au CM2.

Le présent ouvrage est conçu pour suffire à la préparation à l'épreuve pratique d'histoire, géographie, enseignement civique du CRPE. Néanmoins, des éléments d'une bibliographie réduite proposent quelques pistes de lectures complémentaires en pédagogie et en didactique pour le candidat au concours ou l'enseignant débutant.

❖ **Table des abréviations**

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles	<i>AMC</i>
Socle commun de connaissances, de compétences et de culture	<i>SCCC</i>
Programme d'enseignement de l'école maternelle (cycle 1)	<i>PEM</i>
Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2)	<i>PEAF</i>
Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3)	<i>PECC</i>
Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4)	<i>PECA</i>

Présenter une démarche d'apprentissage

Pour présenter une démarche d'apprentissage concrète et cohérente avec les exigences des programmes et les attentes du socle commun, il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble des attentes de l'école, cycle par cycle.

« L'école maternelle est une école bienveillante, plus encore que les étapes ultérieures du parcours scolaire » (*PEM*). Il s'agit à la fois de donner envie aux enfants d'aller à l'école et de les mettre en condition d'apprendre et d'épanouir leur personnalité.

L'école s'adapte aux rythmes très différents des enfants et « veille à l'alternance de moments plus ou moins exigeants au plan de l'implication corporelle et cognitive » (*PEM*). Pour cela, « l'enseignant met en place dans sa classe des situations d'apprentissage variées : jeux, résolutions de problèmes, entraînements, *etc.* et les choisit selon les besoins du groupe classe et ceux de chaque enfant. » (*PEM*) L'évaluation est positive : « elle repose sur une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait. » (*PEM*) Il faut varier, adapter, mettre à hauteur, pour mettre en valeur les progrès et les réussites en tenant compte des différences entre les enfants.

Enfin, pour la continuité des apprentissages en vue de l'acquisition du socle commun et pour favoriser le suivi individuel des élèves, l'école élémentaire travaille en concertation avec le cycle 2.

« Au cycle 2, tous les enseignements interrogent le monde. » (*PECAF*). Bien entendu, il est impératif de considérer les différences entre les enfants et de prendre en compte les besoins éducatifs particuliers de certains élèves.

Si « l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) est la priorité » (*PECAF*), les élèves doivent comprendre ce qu'ils apprennent afin de mieux apprendre. Et pour pouvoir apprendre davantage ils doivent automatiser les

savoirs-faire afin de pouvoir les utiliser spontanément. « La construction de l'automatisation et du sens constitue deux dimensions nécessaires à la maîtrise de la langue [...] [qui] est un outil au service de tous les apprentissages. » (PECAF) Il faudra donc croiser les domaines d'enseignement pour sans cesse travailler lecture, écriture et compréhension.

Trois éléments sont à considérer pour appréhender concrètement le développement cognitif d'un élève de cycle 2 :

« les connaissances intuitives tiennent encore une place centrale » ; l'école doit utiliser ces connaissances et les faire comprendre aux élèves.

« Ce qu'un élève est capable de comprendre et de produire à l'oral est d'un niveau très supérieur à ce qu'il est capable de comprendre et de produire à l'écrit. » (PECAF) C'est une donnée fondamentale pour l'apprentissage.

« Observer et agir, manipuler, expérimenter, toutes ces activités mènent à la représentation [...] analogique (dessins, images, schématisations) » (PECAF) Il faut donc favoriser voire systématiser ce type de démarche.

Le cycle 2 est le moment où les élèves apprennent leur métier d'élève et intériorisent les attentes de l'école indispensables à leurs apprentissages. Ils apprennent à « résoudre un problème, lire et comprendre un document, rédiger un texte, créer ou concevoir un objet. » Surtout, « les élèves, dans le contexte d'une activité, savent la réaliser mais aussi expliquer pourquoi et comment ils l'ont réalisée. Ils apprennent à justifier leurs réponses et leurs démarches. » (PECAF)

Selon le programme d'enseignement du cycle de consolidation, le cycle 3 doit « consolider l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) [...] [et] permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège » sur lesquels il est à cheval. Cela, dans les cadres précédemment posés : bienveillance, différenciation et mise en activité.

« Les élèves sont encouragés à s'exprimer et à communiquer ». Ce qui dans la classe consiste « à créer et à produire un nombre significatif d'écrits, à mener à bien des réalisations de tous ordres » (PECC).

Cela participe d'une progression vers l'autonomie qui doit être accompagnée. « Les stratégies utilisées pour comprendre leur sont enseignées explicitement et ils développent des capacités métacognitives qui leur permettent de choisir les méthodes de travail les plus appropriées » (PECC). Ainsi sont favorisés l'accès « à une réflexion plus abstraite qui favorise le raisonnement et sa mise en œuvre dans des tâches plus complexes » ainsi que la coopération « à travers la réalisation de projets » (PECC).

Enfin, le cycle 3 permet « l'entrée dans les différents champs disciplinaires » (PECC).